



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



**DECLARATION DE**  
**SON EXCELLENCE MONSIEUR CÔME ZOUMARA**  
**MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES**  
**DE L'INTEGRATION REGIONALE ET DE LA FRANCOPHONIE**  
**DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

*NEW YORK, le 1<sup>er</sup> Octobre 2007*

*(A VERIFIER AU PRONONCE)*

MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
AUPRES DES NATIONS UNIES  
51 CLIFTON AVENUE • SUITE 2008 • NEWARK, NEW JERSEY 07104  
TEL: (973) 482-9161 FAX: (973) 350-1174

**Monsieur le Président,**

**Monsieur le Secrétaire Général,**

**Distingués Délégués,**

**Mesdames et Messieurs,**

**Monsieur le Président,**

Au nom du Président de la République Chef de L'Etat, Monsieur François BOZIZE, La Délégation de la République Centrafricaine par ma voix, vous exprime, ses vives et chaleureuses félicitations à l'occasion de votre élection à la 62<sup>ème</sup> session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations-Unis. Elle est aussi heureuse de relever, que les qualités qui vous distinguent sont un gage de la réussite de nos travaux.

Je voudrais également rendre un vibrant hommage à votre prédécesseur Madame SHUKA HAYA RASHED AL KHALIFA du royaume du Bahreïn. Après cinq décennies avec la présidence de Madame VIJAYA LAKSHMI PANDIT de l'Inde, elle a su diriger avec sagesse les travaux de la 61<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée Générale à la grande satisfaction de tous.

Qu'il me soit enfin permis, au nom du Président de la République Chef de l'Etat, d'adresser toutes nos sincères félicitations à Monsieur BAN KI MOON, Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, pour son dynamisme et l'efficacité avec laquelle, il accomplit ses fonctions, vu le contexte actuel des importantes questions internationales que sont :

- **le maintien de la paix et la sécurité internationale ;**
- **le changement climatique ;**
- **les Droits de l'Homme ;**
- **la lutte contre la drogue, le terrorisme sous toutes ses formes,**

Qui demeurent d'actualité et qu'aucun pays au monde ne peut traiter de manière isolée.

**Monsieur le Président,**

Les situations conflictuelles dont sont victimes les populations civiles innocentes au Moyen-Orient, dans la Région des Grands Lacs et au Soudan, pays frontalier de la République Centrafricaine avec leur cohorte de réfugiés, de personnes déplacées, constituent des facteurs de graves préoccupations.

Le conflit au Darfour, la présence des rebelles, des bandes armées, des coupeurs de routes, entraînent une prolifération et une circulation illicite des armes légères dans cette sous-région, provoquant ainsi une insécurité généralisée et permanente.

Les conséquences pour la République Centrafricaine se traduisent souvent par des crises récurrentes qui dégradent le tissu économique de façon chronique, qui aggravent la pauvreté de nos populations avec des conditions de vie aléatoires et précaires.

Toutes ces situations conduisent vers la dislocation du tissu social, à la perte de l'esprit civique et en définitive à la perte de confiance dans leurs institutions et surtout de leur justice.

Nous saluons l'adoption de **la résolution 1778 du Conseil de Sécurité sur le déploiement de la force hybride et multidimensionnelle aux frontières de la République Centrafricaine, du Tchad et du Soudan**, mais souhaitons que celle-ci soit accompagnée d'un appui réel pour le renforcement des capacités institutionnelles de la République Centrafricaine. A ce titre nous remercions et louons la France pour sa prise de décision courageuse et sa participation effective à cette force de maintien de l'ordre.

**Monsieur le Président**

Au cours de la quinzième session de la **Commission du Développement Durable** qui s'est tenue à **New York du 30 avril au 11 mai 2007**, dont le thème choisi était « passer des engagements à l'action et travailler ensemble en partenariat », les diverses interventions ont fait apparaître la corrélation et l'interdépendance des quatre sujets thématiques à savoir : l'énergie au service du développement durable, le développement industriel, la pollution atmosphérique, le changement climatique.

La quinzième Commission de Développement Durable a également montré combien des progrès importants restent à accomplir, tant les avancées dans les secteurs considérés demeurent minimales et éloignées des objectifs que la Communauté Internationale avait arrêtés à **Rio en 1992**, et à **Johannesburg en 2002**.

Pour relever les défis de l'environnement en particulier et du développement durable en général, un effort de partenariat, par la mise à disposition de moyens adéquats, est plus que nécessaire pour permettre aux pays en développement notamment d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique de mettre en œuvre les engagements pris ; d'autant plus que ces régions, et particulièrement l'Afrique, sont plus vulnérables aux risques liés aux changements climatiques nonobstant leur faible part de responsabilité dans l'avènement de ce phénomène.

**Monsieur le Président,**

En choisissant comme thème central de la présente session le changement climatique et en organisant ce dialogue de haut niveau intitulé « **L'avenir est dans nos mains : les changements climatiques, un défi à relever pour nos dirigeants** », vous avez mis le doigt sur l'inquiétude grandissante liée au réchauffement climatique pour un pays comme le nôtre, la République Centrafricaine.

En effet, la problématique du changement climatique est désormais au cœur de tous les débats internationaux, le moment est donc venu de traduire les bonnes intentions en actes concrets.

Pour sa part, la République Centrafricaine souhaite que lors de la Conférence de Bali en Décembre prochain, les pays nantis honorent enfin leurs engagements dans le domaine du transfert des technologies et apportent une assistance aux renforcements des structures régionales et nationales pour une lutte efficace contre le changement climatique

Je voudrais rendre un hommage appuyé à Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies pour l'intérêt porté à cette problématique et l'initiative concrète relative à la nomination de trois envoyés spéciaux dans le domaine du changement climatique.

**Monsieur le Président,**

Permettez-moi de présenter le cas spécifique de mon pays la République Centrafricaine qui est située à cheval sur trois zones climatiques avec une grande diversité d'écosystèmes, allant de la forêt dense humide dans sa partie sud à la zone pré-sahélienne dans sa partie nord. Sa position centrale au croisement des différents écosystèmes africains des zones soudano-sahéliennes au nord à la forêt dense et humide au sud lui confère de grandes aptitudes écologiques. Elle possède de gros atouts, un sol riche et fertile des richesses forestières et minérales, une faune diversifiée et une agriculture variée qui est la base économique du pays.

La République Centrafricaine a pris conscience de la richesse de ses ressources naturelles mais aussi des menaces. C'est pourquoi, nous avons intégré les préoccupations environnementales dans la Constitution de notre pays, notamment dans son préambule et son article 9 où la conscience collective est interpellée sur le principe de la bonne gouvernance environnementale.

En dépit de ces ressources la réalité économique du pays montre que la République Centrafricaine figure parmi les pays les moins avancés dont les populations vivent avec moins d'un dollar par jour. Le taux de croissance économique a été ces dernières années en dessous des prévisions moyennes.

Structurellement le pays se heurte dans son effort de développement à de nombreux obstacles. Entre autres, son marché intérieur est exigu et se trouve isolé du fait de l'enclavement intérieur et extérieur et de son éloignement des ports maritimes. La situation économique peut se résumer par :

- **L'insuffisance des revenus individuels**
- **La restriction des moyens de l'Etat**
- **L'inégalité entre les hommes et les femmes**
- **Le taux d'analphabétisme**

Notre économie est largement tributaire des ressources environnementales. Conscient des difficultés auxquelles il est confronté, le Gouvernement a opté pour une coopération régionale et internationale en souscrivant à de nombreuses initiatives en matière d'environnement et de gestion durable des forêts tels que la Commission des Forêts

d'Afrique Centrale (COMIFAC), le Réseau d'Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC) et le Tri national de la Sangha (TNS), le Partenariat pour la Forêt du Bassin du Congo (PFBC).

D'une manière générale la mise en œuvre de la plupart de ces initiatives n'a pas été à la hauteur des attentes, car les ambitions ont été très grandes mais les capacités de mise en œuvre et les ressources financières sont très insuffisantes. Cependant les sociétés d'exploitation nous imposent des règles environnementales contraignantes alors que la population ne ressent pas les retombées. Il nous faut contenir et effacer la pauvreté avec la participation de tous. La pauvreté crée l'injustice. A ce titre, je voudrais ici citer le Président Sarkozy qui disait, à cette même tribune :

**« La justice c'est que l'enfant de pauvre, partout dans le monde, ait autant de chances de réussir que l'enfant de riche ».**

**« La justice c'est que le pays en développement auquel on voudrait imposer des règles environnementales alors que les habitants ont à peine de quoi manger soit aidé pour les mettre en place ».**

**« La justice c'est qu'on ne puisse pas exploiter les ressources d'un pays sans en payer le prix ».**

**« Je lance un appel solennel aux Nations Unies pour qu'elles prennent en main la question d'une plus juste répartition des profits, de la rente des matières premières, des rentes technologiques ». Fin de citation.**

L'Etat Centrafricain est disposé à ouvrir ses frontières aux Nations développées, aux investisseurs publics et privés pour accroître les ressources de l'Etat. La République Centrafricaine salue les grandes nations que sont la France, les Etats-Unis, la Chine, le Japon, l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie, et certains pays émergeant du Sud, pour leur volonté de coopération afin de ralentir la détérioration de l'environnement.

Nous remercions l'Union Européenne et la Banque Africaine de Développement pour leur aide, et plus singulièrement le Fonds Monétaire Internationale et la Banque Mondiale, pour avoir permis à la République Centrafricaine, d'atteindre le point de décision favorable aux pays pauvres très endettés. Nous louons les actions de ces institutions internationales de financement et leur demandons d'ouvrir une page nouvelle sur l'environnement et l'économie des pays pauvres.

Nous demandons à tous, un effort permanent pour réduire l'inégalité entre les hommes et les femmes car en Afrique la femme est très souvent chef de famille dans les régions les plus reculées. Elle joue un rôle très important. De ce fait le soutien de la communauté internationale qui tendrait à faire disparaître cette inégalité apportera une solution au développement durable. Nous ne pouvons atteindre un environnement sain sans un effacement de l'analphabétisme. Nous souhaiterions que les pays développés du Sud comme du Nord aident les pays pauvres à créer les conditions d'information et de formation des populations de manière à leur montrer l'intérêt qu'elles ont à préserver l'environnement.

Notre pays est riche. Il veut exploiter la richesse de son sous-sol pour protéger son environnement. Si nous sommes aidés, nous pouvons d'ici à l'an 2015, espérer nous rapprocher des **Objectifs Du Millénaire pour le Développement**.

**Monsieur le Président,**

Vous avez affirmé dans votre allocution d'ouverture et je vous cite :

**« Gardez votre esprit calme car si votre esprit est calme le monde sera calme »**  
Fin de citation.

Le Président de la République Centrafricaine nous instruit souvent de l'Esprit :

**« L'esprit infini est Tout. Le Tout est Un. Le Tout est Tout. Et le Tout est l'Univers. L'UNIVERS est calme. Si l'on a compris cela que le monde suive l'exemple du sage en évitant les erreurs du demi sage qui périt à cause de sa folie »**

J'ose espérer que ce message trouvera un écho favorable auprès des partenaires aussi bien bilatéraux que multilatéraux de la République Centrafricaine.

**Je vous remercie de votre aimable attention**